

franco-canadiennes prendront, pour le gouvernement d'Ottawa, une valeur qu'elles n'avaient jamais eue dans le passé. On peut déplorer le procédé du général de Gaulle d'un point de vue juridique ou moral. D'un point de vue politique cependant, il donne aux rapports de la France et du Canada une signification que tous les pieux discours d'autrefois n'avaient pu leur donner. De ce point de vue, le geste du général de Gaulle fut donc non seulement bénéfique pour le Québec, mais aussi, à plus long terme, pour le Canada. Il imposait au gouvernement fédéral une conception moins abstraite de ses rapports avec la France. Il établissait le fait stratégique des relations franco-canadiennes et leur prémisse. Le reste de la réflexion pouvait suivre. Et c'est tout au moins d'une manière implicite, ce qui a été fait par le gouvernement canadien. Certes, le général de Gaulle, «en allant au fond des choses», jouait une partie serrée mais il a vu juste, comme le voyage de M. Trudeau finalement en témoigne. Que l'on compare, par exemple, ce voyage à ceux que firent dans le passé d'autres premiers ministres canadiens à Paris.

Mais la politique gaulliste à l'endroit du Canada allait également donner aux relations franco-canadiennes la base qui leur a toujours fait défaut: un soutien transnational vigoureux. C'est à la suite du voyage du général de Gaulle, en effet, que les relations franco-québécoises connaîtront l'essor particulier qui les caractérise depuis sept ans. Ces échanges furent non seulement remarquables par leur diversité mais surtout par l'esprit qui les a animés. Pour la première fois, la France établissait avec le Québec des rapports dépourvus de tout paternalisme. Cette volonté politique très nette de part et d'autre n'aurait pas été possible sans la problématique qui inspirait la politique française et que le général de Gaulle est venu proclamer d'une manière spectaculaire, à savoir le caractère distinct et profondément original de la société québécoise au développement de laquelle la France voulait non seulement s'associer mais dont elle entendait désormais profiter. C'est là finalement le sens réel du fameux cri du balcon de l'hôtel de ville de Montréal, qui fut tout autre chose qu'un encouragement à l'indépendance du Québec. Et c'est probablement aussi ce qui a davantage choqué le reste du Canada: l'affirmation d'une réalité historique et sociologique bien différente, par sa cohérence, sa durée et son inévitable caractère politique, de la notion de «groupe ethnique» qui a été longtemps un élément important du credo fédéral à l'égard du Québec.

Or cette problématique était indispensable au mouvement d'échanges qui allait

s'établir entre la France et le Québec. En effet, dans l'esprit du général de Gaulle — son discours d'adieu à *Terre des Hommes* est explicite de ce point de vue — il ne s'agissait pas seulement, pour la France, d'apporter son soutien au Québec ou d'établir des programmes de coopération comme deux gouvernements peuvent le faire de temps en temps, mais plus fondamentalement d'en arriver à une osmose de la société québécoise et de la société française, dans le respect de leurs caractéristiques propres et de leurs contraintes géographiques. En un mot, d'établir entre la France et le Québec l'intimité qui a toujours existé entre le Canada anglais et le monde anglophone et qui n'avait jamais pu se développer après 1760. Il va sans dire que ni le gouvernement français ni le gouvernement québécois n'ont jamais cru que ces échanges pouvaient peser d'un poids égal à celui, par exemple, qu'ont les États-Unis dans la société québécoise. Néanmoins, les deux sociétés, la France et le Québec, pourraient-elles désormais communiquer spontanément et à tous les niveaux chaque fois qu'elles en sentiraient la nécessité.

On peut apprécier cette politique et ses résultats de diverses manières. Il est incontestable cependant qu'il s'agit là d'une donnée nouvelle et fondamentale des relations franco-canadiennes qui trouvent ainsi sur le plan transnational des assises dont elles étaient dépourvues jusqu'à maintenant. Or, il faut bien le reconnaître, le gouvernement fédéral eût été incapable d'aménager des relations transnationales de cette nature entre le Québec et la France. D'une part, parce qu'il n'a pas vraiment de prise sur la société québécoise et, d'autre part, parce que ses structures et ses responsabilités générales en politique étrangère pouvaient constituer un écran continu entre ses objectifs propres et les besoins spécifiques du Québec. Il s'agissait là d'une entreprise où, pour réussir, la France et le Québec devaient se trouver seuls, face à face, en toute liberté.

L'avenir

Cette situation nouvelle n'a de sens, évidemment, que si la politique étrangère canadienne la reconnaît et l'accepte pour ce qu'elle est et non comme une déviation. Certes, les rapports entre la France et le Québec ont un caractère exceptionnel dont on trouve peu d'équivalents dans la pratique diplomatique. Mais en modifier la nature serait justement compromettre les avantages très positifs qu'ils représentent pour les relations franco-canadiennes elles-mêmes. La diplomatie canadienne devra donc faire preuve ici d'esprit d'invention pour s'ajuster à cette situation inusitée.